ELECTIONS LEGISLATIVES MARS 1973 — 11e Circonscription du Rhône

Marcel HOUËL

DEPUTE SORTANT
MAIRE DE VENISSIEUX

suppléant : **Georges FRAISON**



Madame, Monsieur,

Je remercie les 18 118 électrices et électeurs qui dans cette nouvelle circonscription m'ont confirmé la confiance que m'avait accordée le corps électoral de la 6ème circonscription du Rhône en 1962, 1967 et 1968.

En donnant plus de 60 % des suffrages à la gauche, le scrutin du 4 mars a affirmé la volonté des habitants de notre circonscription de se donner un député agissant efficacement pour la réalisation du programme commun de gouvernement. La grande majorité des populations laborieuses des seize communes de notre secteur a exprimé son désir de voir appliquer des changements importants dans notre pays et particulièrement en ce qui concerne la politique sociale. Des problémes de grande importance pour nos localités tels que les transports, l'assainissement, les installations scolaires, les équipements collectifs exigent des solutions urgentes.

Depuis onze années dans mon activité de parlementaire j'ai toujours oeuvré pour la défense des intérêts des masses populaires, je poursuivrais au sein de la nouvelle assemblée l'action qui m'a valu le soutien et la fidélité de mes électeurs.

Dans notre pays il est possible de VIVRE MIEUX, de CHANGER LA VIE, pour cela dimanche 11 mars vous devrez confirmer de façon éclatante le succés du premier tour, en portant vos suffrages sur le candidat désigné par le suffrage universel, pour être votre député. Seul celui du programme commun peut représenter le désir clairement exprimé d'une politique nouvelle.

Je vous appelle à me renouveler votre confiance dimanche 11 mars, votez, et faites voter pour le candidat unique de la gauche et de tous les démocrates.

Vu le candidat

VOTEZ Marcel HOUËL

CANDIDAT UNIQUE DE LA GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

**CANDIDAT PRÉSENTÉ PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
LE PARTI SOCIALISTE
LA GAUCHE RADICALE**

I.O.V. Lyon 3e.